

Date: 20.12.2018

LA LIBERTÉ

Président du Conseil d'Etat, Georges Godel tire un bilan positif de l'exercice 2018

«L'année a été merveilleuse»



Georges Godel dresse un bilan positif de sa présidence, avec notamment la numérisation de l'administration. Alain Wicht-archives

«Nous n'avons pas chômé en 2018... et ne le ferons pas non plus dans les années à venir»

Georges Godel

« PATRICK PUGIN

Conseil d'Etat » «Pour moi, cette année a été vraiment mer-

veilleuse et passionnante. Domage d'arriver au bout!» Bonhomme comme à son habitude, Georges Godel a tiré hier devant la presse le bilan de son année de présidence du Gouvernement fribourgeois. Une année où les dossiers furent «nombreux et importants», cela va de soi.

Le directeur des Finances se félicite d'avoir pu, «avec une équipe soudée», contribuer à la construction de l'avenir du canton.

Le nouveau venu Il a d'abord fallu, après la démission

de la verte Marie Garnier, intégrer un nouveau membre au collège. Elu en mars, le libéral-radical Didier Castella est entré en fonction en mai. Une période de flottement que le gouvernement a traversée sans dommage, selon le président: «Nous n'avons rencontré aucun problème jusqu'à l'arrivée de M. Castella.» Et l'intégration de ce dernier, toujours à en croire Georges Godel, s'est passée au mieux: «Cela a fonctionné directement», assure-t-il, soulignant l'apprentissage «très rapide» du nouveau conseiller

d'Etat. «Aujourd'hui, l'ambiance est excellente, et nous travaillons d'arrache-pied!»

Fribourg 4.0 Si les dossiers furent «nombreux et conséquents», il en est un sur lequel le directeur des Finances s'est particulièrement attardé: la numérisation de l'administration, l'un des projets phares de la législature. «Nous sommes officiellement entrés dans l'ère 4.0», se félicite Georges Godel, rappelant que le gouvernement a voulu se donner les moyens de ses ambitions. L'enveloppe consacrée à l'informatique – 43,7 millions de francs – a gonflé de plus de 50% au budget 2019. En cette fin d'année, le guichet virtuel de l'administration offre ses premières prestations en ligne: «A terme, ce sera le point de contact unique pour toutes les démarches avec l'Etat», relève Georges Godel, se réjouissant de proposer au citoyen une administration disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

En cours ou réalisés «Nous n'avons pas chômé en 2018... et ne le ferons pas non plus dans les années à venir», note Georges Godel, à l'heure de passer en revue quelques-uns des projets portés par les différentes Directions de l'Etat. Il souligne entre autres l'adoption et l'entrée en vigueur de la loi sur la promotion économique, qui doit permettre au canton d'intensifier son action en faveur de l'innovation, l'un des autres projets phares de la législature. Projet important lui aussi, celui de la fusion du Grand Fribourg, où l'Assemblée constitutive – qui a tenu ses premières

séances cette année – est appelée à jouer un rôle clé.

A titre personnel, le directeur des Finances se réjouit que sa version du Projet fiscal 17 ait passé la rampe du Grand Conseil sans retouche. Le fruit d'un «immense travail de conviction» de plus de trois ans. Et même si un référendum semble probable, «je serai très à l'aise, vu tout le travail effectué en amont, pour aller devant le peuple».

Hôpital fribourgeois Ce fut sans doute le dossier le plus compliqué de l'année pour le Conseil d'Etat. «Nous sommes fiers d'avoir pris les choses en mains pour résoudre les problèmes. Nous avons tout mis sur la table, et la machine est désormais sur la bonne voie», se flatte Georges Godel. Qui estime qu'il faut maintenant «laisser du temps au temps» aux nouvelles instances dirigeantes pour remédier aux problèmes de gestion financière.

Activité politique Le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil 17 projets de loi (16 en 2017), 24 décrets (20) et 10 rapports. Il a par ailleurs répondu à 97 questions de députés (91), à 11 postulats (13), à 30 motions (20) et à 8 mandats (3).

Le gouvernement a de son côté tenu 42 séances ordinaires (57), une par voie de circulation et trois consacrées à l'examen du budget 2019. Il a pris 1003 arrêtés (1082) et adopté 53 nouveaux règlements ou ordonnances (52), en révisant par ailleurs 14 contre 37 en 2017. »